



Que retenir de l'atelier thématique : Quelles solutions alternatives ou complémentaires au projet de parcs éoliens flottants proposé par l'Etat ?

Débat public EOS, 4 octobre 2021, 17h30 à 20h
Cycle d'ateliers : Politique énergétique, réunion 3/3

Cette synthèse a pour vocation de faire ressortir les enseignements que la Commission Particulière du débat public tire du 3ème atelier du 4 octobre sur les politiques énergétiques. Elle ne se veut pas exhaustive et peut ne pas mentionner certains arguments qui ont déjà émergé au cours de précédentes réunions.

Organisé en deux temps cet atelier a permis d'aborder les questions fondamentales du débat qui forment le socle de la réflexion citoyenne depuis le début de ce débat :

- aujourd'hui, vu l'urgence climatique, qu'est-ce qui va diminuer le plus rapidement nos émissions de CO2 ?
- l'état a été condamné pour inactivité environnementale mais ce projet est-il la bonne réponse ?
- s'assurer de flécher les investissements sur des projets qui garantissent vraiment la décarbonation du mix électrique
- comment maintenir autant que possible nos modes de vie tout en consommant moins d'énergie ?

...

ainsi que d'autres, très pragmatiques, sur le projet lui-même :

- les zones proposées par les porteurs de projet sont-elles les zones d'évitement maximum ?
- les éoliennes seraient-elles visibles depuis la côte ?
- est-ce que les pêcheurs et les autres usagers de la mer sont d'accord ?
- ces éoliennes seraient-elles recyclables en fin de vie ?

...

Parmi les solutions alternatives ou complémentaires proposées est venue en premier la réduction de nos consommations.

Il a en effet été beaucoup question de **sobriété énergétique**. Avant même de savoir quels projets d'énergies renouvelables, basés sur quelles technologies, de nombreux participants évoquent la nécessité d'une réflexion sur nos usages. De quoi aura-t-on vraiment besoin dans dix, vingt, trente ans ? Ne faut-il pas d'abord réduire nos besoins d'énergie avant de nous questionner sur ce qu'il faut mettre en oeuvre comme source de production pour y répondre ?

Mais il faut agir sur plusieurs leviers en même temps, la sobriété ne suffira pas. Il s'agit de miser sur une **pluralité de ressources** dans les énergies renouvelables en favorisant le foisonnement pour aboutir à un mix le plus complet possible . (ça rejoint d'ailleurs les propos de Mme Pompili le 29 septembre, mais tu ne voudras peut-être pas l'évoquer?). Ne pas miser que sur le solaire par exemple.

D'autres solutions viseraient à diminuer les impacts de ces parcs (sur la pêche et sur les paysages notamment) en les imaginant **encore plus loin**, à condition de faire des parcs plus grands et plus puissants pour amortir les coûts supplémentaires.

Pourquoi ne pas développer la **participation citoyenne**, y compris financière, sur ces projets ? Cela permettrait pour certains une meilleure acceptabilité et éviterait les recours qui retardent leur mise en œuvre. La participation citoyenne permettrait également de nous « rapprocher » de l'énergie dont nous avons besoin au quotidien pour tous nos usages, et donc de nous responsabiliser par rapport à notre consommation.

Ce qui rejoint la notion de **relocalisation de la production** : est-ce qu'au lieu de faire un développement capitalistique, avec de gros acteurs très puissants financièrement, et donc dessaisir les citoyens de leur avenir énergétique, on ne devrait pas plutôt relocaliser la production d'énergie, faire en sorte que les citoyens produisent eux-mêmes leur énergie ? Peut-être que les gens préféreraient payer plus cher à condition de garder la maîtrise et le contrôle. D'autres personnes préféreront déléguer à l'État cette responsabilité.

On a aussi évoqué la décarbonation des sources de production d'énergie dans les territoires ruraux par substitution au thermique et parlé des projets tels que ceux présentés par Énergie Partagée.

On a aussi beaucoup parlé **d'attendre les retours d'expérience des fermes pilotes**. Pour certains, il est urgent d'attendre pour une meilleure acceptabilité et moins d'impacts sur l'environnement (ne lancer aucun appel d'offres tant qu'il n'y a pas de retour sur les expérimentations menées avec les fermes pilotes), tandis que pour d'autres, à l'inverse, l'urgence climatique prime et il est important d'agir. Agir passerait par la mise en œuvre de ce projet éolien.

Le **principe de précaution** (ne pas jouer aux apprentis sorciers) a également été rappelé par certaines personnes qui estiment qu'il faut l'appliquer au maximum et intégrer les retours d'expérience au fur et à mesure, de manière itérative.

Deux autres propositions :

- les postes électriques prévus en mer sur les projets de fermes pilotes et à terme de parcs commerciaux permettraient de créer un fab lab pour tester en conditions réelles au large différentes alternatives (centre d'essai) ;
- faire un travail d'inventaire du patrimoine des inventions françaises, notamment des anciens brevets que l'on pourrait redévelopper ou redéployer. Et mobiliser la ressource citoyenne pour réfléchir de façon collective à la consommation électrique et à la façon d'y répondre.

Enfin, d'autres personnes mettent en avant l'importance de flécher les investissements avec la garantie que les technologies financées décarbonent vraiment le mix électrique.